

Domaine Santé

Filière Soins Infirmiers

Fondements de la discipline – FD1

1. Caractéristiques du module**Code :** S.SI.371.1001.F.23**Degré d'études :** ☒ Bachelor ☐ Master**Année académique :** 2025-2026**Année d'études :** ☒ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☐ 3^{ème} **Crédits ECTS :** 4

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module à option obligatoire ☐ Module facultatif
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres
☒ Semestre d'automne ☐ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

Répartition des heures selon la planification de cours

- 36 heures présentiel ; 32 heures TPE ; 32 heures TPI (TOTAL=100 heures)

2. Pré-requis

☐ Avoir validé le/les modules : ☐ Avoir suivi le/les modules ☒ Pas de prérequis ☐ Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés**Références :**

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.

https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf

Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).

Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Apprentissages critiques**Rôle d'expert et de communicateur**

- Identifier les composantes de la démarche de soins à la lumière de la discipline infirmière
- Identifier les étapes d'une démarche qualité et son intégration dans les étapes du projet de soins
- Développer des aptitudes relationnelles permettant d'établir une relation de confiance avec la personne

Rôle de leader

- Apprentissage d'une appropriation du rôle de leadership clinique
- Apprentissage d'une posture participative aux échanges et actions concertées de l'équipe
- Apprentissage de l'auto-évaluation et de la posture d'apprenant.
- Apprentissage des bonnes pratiques dans les soins infirmiers (Evidence Based Nursing (EBN) / Evidence Based Practice (EBP))

Compétences visées

Le pronom "elles" utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor.

Rôle d'expert-e

- **A1** : Elles assument la responsabilité des prestations de soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation, palliatifs, en phase terminale et en promotion de la santé durant toutes les étapes de la démarche de soins. Elles interviennent à toutes les périodes de la vie et à tous les âges et assurent, à chaque instant, la sécurité des patients/clients et la dignité de la personne.
- **A2** : Elles assurent la continuité et la qualité des soins des patients/clients dans des équipes intra et interprofessionnelles.
- **A3** : Elles soutiennent l'autogestion des patients/clients en fonction de leurs besoins respectifs. Elles les conseillent et les accompagnent dans la promotion de la santé et la prévention ainsi que dans l'autogestion de leur maladie et de ses traitements, en se basant sur les connaissances scientifiques actuelles et en respectant les principes éthiques de la profession.
- **A4** : Elles fondent leur intervention professionnelle sur les résultats de la recherche les plus probants, sur l'éthique et le jugement clinique et favorisent le transfert des résultats de la recherche dans la pratique. Elles participent, par leur activité professionnelle, à la formulation des questions de recherche pertinentes pour la pratique.
- **A6** : Elles créent une relation de confiance avec les patients/clients et adoptent avec discernement, durant toutes les étapes de la démarche de soins, une attitude empathique, bienveillante, non jugeante et adaptée à leurs besoins.

Rôle de communicateur-trice

- **B1** : Elles créent, par leur communication adaptée à la situation et aux destinataires, une relation de confiance professionnelle et partenariale avec les patients/ clients.
- **B2** : Elles contribuent, dans l'équipe intra ou interprofessionnelle, au développement d'une compréhension commune des situations de soins, reconnaissent, de façon précoce, les risques de conflit et aident à leur résolution.

Rôle de collaborateur-trice :

- **C3** : Elles participent à la prise de décision dans les équipes intra- et interprofessionnelles en soutenant le point de vue des patients/clients et en adéquation avec le cadre législatif et l'éthique professionnelle.
- **C4** : Elles mobilisent leurs compétences professionnelles au service de la mise en œuvre du projet de soins en collaboration avec les différents acteurs du système de santé et les patients/clients

Rôle de leader

- **D2** : Elles participent à l'évaluation systématique des prestations de soins et des normes de qualité des soins, sur la base des connaissances scientifiques actuelles, et elles identifient les besoins en termes d'innovations et d'améliorations.

Rôle d'apprenant et de formateur-trice

- **F3** : Elles améliorent constamment leur pratique professionnelle par une pratique réflexive et utilisent le savoir expérimental des patients et des collègues comme opportunité d'apprentissage.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Fondements de la discipline infirmière
 - Holarchie - Hiérarchie des connaissances
 - Métaparadigme
 - Paradigmes
 - Écoles de pensées
- Philosophie : Approche de soins centrée sur les forces (ASFF) de L. Gottlieb
- Histoire et actualité de la profession et de la discipline
- Les 5 savoirs de la discipline infirmière
- Raisonnement / jugement clinique infirmier et les diagnostics infirmiers : terminologie NANDA
- Développement de la posture réflexive
- Promotion de la rigueur scientifique / EBN / EBP

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Ce module permet l'acquisition des fondements essentiels de la discipline et de la profession infirmière. Il aborde les fondements théoriques et philosophiques, l'évolution historique et actuelle de la profession, les cinq savoirs infirmiers, le raisonnement et le jugement clinique (terminologie NANDA), ainsi que le développement d'une posture réflexive et d'une pratique fondée sur les preuves (EBN/EBP).

Les modalités ci-dessous seront contributives au développement des rôles et compétences : Cours ex-cathédra, cours à distance, séminaires, études de cas, approche par situation, analyse de la pratique, exploitation de supports multimédia, Moodle HES-SO, lectures d'articles, Quiz et QCM formatifs, activités pédagogiques préparatoires aux enseignements du module.

L'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg), comme ChatGPT ou d'autres outils, peut être mobilisée à des fins pédagogiques dans le cadre du module. Les enseignants l'utilisent ponctuellement comme appui à la présentation de certains contenus, en mentionnant explicitement cette utilisation comme source et en intégrant les références appropriées. Les étudiant·es peuvent également avoir recours à l'IA générative dans leur processus d'apprentissage, à condition de faire preuve de transparence et d'esprit critique. Une attention particulière est demandée quant à la rigueur, la vérification du contenu généré et la citation claire des usages, conformément aux Principes directeurs de la HES-SO l'usage de l'IA dans l'enseignement (avril 2024).

Exigence de fréquentation

La présence aux cours est obligatoire. Toute absence doit être annoncée. L'étudiant·e est tenu·e de rattraper le contenu du cours sous sa propre responsabilité.

* Des activités de rattrapage peuvent lui être également imposées.

**En cas d'absence justifiée, les évaluations continues ne sont pas nécessairement rattrapées et peuvent être retirées du calcul de la note finale.

***En cas d'absence justifiée à une évaluation :

En cas d'absence justifiée à une évaluation d'un ou plusieurs examens du module, les modalités de ces examens peuvent être sujettes à des changements. Il incombe au responsable du module de définir ces modalités

*en fonction du module

**en fonction des activités de contrôle continue

***si le rattrapage est différent de l'examen

5. Modalités d'évaluation et de validation

Examen Initial

- L'évaluation du module repose sur un examen écrit sur table individuel
- Période : semaine 50

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E.

Toute utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg) dans la conception des évaluations par les enseignant·es, notamment pour la formulation de questions, sera explicitement référencée en tant que source, au même titre que toute autre référence. Cette démarche s'inscrit dans le respect des standards de rigueur et de transparence académique définis par la HES-SO concernant l'usage de l'IA dans les contextes pédagogiques et évaluatifs.)

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module

☐ Pas de remédiation

- Modalités : examen oral individuel
- Période : semaines 22-23

La remédiation permet à l'étudiant·e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant·e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

La répétition permet à l'étudiant·e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Sur demande écrite dûment motivée de l'étudiant·e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue,

un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

- Carper, B. (1978). Fundamental patterns of knowing in nursing. *ANS Adv Nurs Sci*, 1(1), 13-23. <https://doi.org/10.1097/00012272-197810000-00004>
- Chinn, P. L., Kramer, M. K., & Sitzman, K. (2022). *Knowledge development in nursing : theory and process* (Eleventh edition ed.). Elsevier.
- Dallaire, C. m. (2008). *Le savoir infirmier : au cœur de la discipline et de la profession*. Gaëtan Morin éditeur.
- Debout, C. (2008a). Sciences des soins infirmiers: réflexions épistémologiques sur le projet d'une discipline. *Recherches en soins infirmiers*(2), 72-82.
- Debout, C. (2008b). Théories de soins infirmiers, petit guide à l'usage des utilisateurs. *Soins*(724), 32-37.
- Debout, C. (2008c). Théories de soins infirmiers, un retour sur l'histoire. *Soins*(724), 28-31.
- Fawcett, J. (1984). The Metaparadigm of Nursing: Present Status and Future Refinements. *Image: the Journal of Nursing Scholarship*, 16(3), 84-87. <https://doi.org/https://doi.org/10.1111/j.1547-5069.1984.tb01393.x>
- Fawcett, J., & Desanto-Madeya, S. (2013). *Contemporary nursing knowledge : analysis and evaluation of nursing models and theories* (3rd ed ed.). F.A. Davis.
- Gottlieb, L., & Gottlieb, B. (2014). *Les soins infirmiers fondés sur les forces: la santé et la guérison de la personne et de la famille*. De Boeck.
- Herdman, T. H., Kamitsuru, S., Takao Lopes, C., Celis-Gerardin, M.-T. r. s., International, N., & Association francophone européenne des diagnostics, i. e. r. s. i. (2021). *Diagnostics infirmiers : définitions et classification 2021-2023* (12e édition ed.). Elsevier.
- International Council of Nurses [ICN]. (2012). *Closing the gap: From evidence to action* Geneva, Switzerland.
- Lavoie, P., Deschênes, M.-F., Richard, V., Pepin, J. I., Tanner, C. A., & Lasater, K. (2021). Traduction et adaptation d'un modèle du jugement clinique infirmier pour la recherche et la formation infirmière en contexte francophone. *Quality Advancement in Nursing Education-Avancées en formation infirmière*, 7(2), 4.
- Lecocq, D., Celis-Gerardin, M.-T., De Geest, I., & Saint, U. S.-L.-C. U. (2024). *Initiation à la discipline infirmière. Une sélection de concepts et théories en sciences infirmières*. Elsevier Masson, Issy-les-Moulineaux, France.
- Meleis, A. I. (2011). *Theoretical nursing: Development and progress*. Lippincott Williams & Wilkins.
- Melnik, B. M., & Fineout-Overholt, E. (2023). *Evidence-based practice in nursing & healthcare : a guide to best practice* (Fifth edition ed.). Wolters Kluwer.
- Pepin, J., Bourbonnais, A., & Ducharme, F. (2024). *La pensée infirmière* (5e édition. Édition 30e anniversaire ed.). Chenelière Éducation.

7. Responsable(s) de module

Responsable(s): Sara Pinto Coelho Teixeira

Equipe pédagogique : Enseignants-tes et assistants-tes de la HEdS et vacataires.

Descriptif validé le 8 septembre 2025 par

Walter Zecca
Co-responsable de filière